



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 62801

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les effectifs du service de la protection judiciaire de la jeunesse en Haute-Marne. La situation actuelle des effectifs de la protection judiciaire de la jeunesse en Haute-Marne fait apparaître un déficit de 8 postes. Face à la complexité de la mission remplie par les personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et devant la nécessité de mettre en oeuvre la réduction du temps de travail, il lui demande de lui indiquer les solutions envisagées par le gouvernement dans le cadre de la mise en oeuvre des 35 heures pour faire face au manque de personnel au sein du service de la protection judiciaire de la jeunesse en Haute-Marne.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, précise à l'honorable parlementaire que les accords concernant l'application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat ne sont pas encore conclus. En effet, le calendrier de mise en oeuvre de l'ARTT pour les services relevant du ministère de la justice prévoit une phase de négociation avec les organisations syndicales représentatives au niveau ministériel jusqu'à la fin du mois de juillet 2001. Ensuite, une deuxième phase sera consacrée aux négociations par branches à partir de septembre 2001. Concernant plus particulièrement la situation des effectifs des services de la protection judiciaire de la jeunesse de la Haute-Marne, celle-ci fera l'objet d'une discussion au cours du quatrième trimestre de 2001 dans le cadre des conférences uniques de programmation afin de préciser les priorités de la région de Lorraine, Champagne-Ardenne et l'allocation de moyens supplémentaires qui pourraient être alloués aux différents services dans le cadre du budget pour 2002.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62801

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3643

Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4725